



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique de l'environnement

Question écrite n° 91716

## Texte de la question

M. Marc Le Fur attire l'attention de M. le ministre auprès du Premier ministre, chargé de la mise en oeuvre du plan de relance, sur le plan « administration exemplaire ». Le plan « administration exemplaire » impose aux ministères de satisfaire à huit indicateurs de développement durable dans le but d'intégrer les critères environnementaux et sociaux dans les achats et le fonctionnement des services de l'État. Il lui demande de préciser le degré de réalisation des huit indicateurs pour son ministère.

## Texte de la réponse

Le ministre auprès du Premier ministre chargé de la mise en oeuvre du plan de relance a autorité sur plusieurs services et directions d'administration centrale mais ne dispose pas, en propre, d'une administration dédiée. De ce fait, il lui est difficile d'apporter les éléments souhaités par l'honorable parlementaire.

## Données clés

**Auteur :** [M. Marc Le Fur](#)

**Circonscription :** Côtes-d'Armor (3<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 91716

**Rubrique :** Environnement

**Ministère interrogé :** Plan de relance

**Ministère attributaire :** Plan de relance

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 26 octobre 2010, page 11569

**Réponse publiée le :** 16 novembre 2010, page 12499